



**Réponse commune de Monsieur le Ministre des Finances, Gilles Roth, de Monsieur le Ministre du Logement et de l'Aménagement du Territoire, Claude Meisch, et de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes, à la question parlementaire n°1892 du 5 février 2025 de l'honorable Député David Wagner**

**1. Combien de logements de service détenus par l'Etat sont encore utilisés à cet effet ? Ce chiffre est-il appelé à évoluer dans les années à venir ?**

En 2025, 27 logements de services sont encore occupés par des ayants droit dans le cadre de l'exécution de leurs missions. La décision sur le maintien ou l'abandon d'un logement de service incombe au département auquel est affecté le logement.

**2. Combien de logements de service de l'Etat ne sont plus utilisés à cet effet ?**

Depuis la décision du Gouvernement d'abandonner la plupart des logements de service en 2014, environ 500 logements ont été désaffectés.

**3. Combien des logements en question ont été mis à disposition d'associations en relations avec le logement de personnes ? Combien de ces logements ont dû être rénovés avant leur mise à disposition des associations en question ?**

Environ 280 logements de service désaffectés ont été mis à disposition de services étatiques et d'associations pour le logement de personnes.

Une partie de ces logements étaient encore en bon état au moment de leur libération et un rafraîchissement des lieux suffisait avant la réoccupation. Pour les 220 anciens logements de service de l'Etat gérés par la Fondation pour l'accès au logement, tous les travaux de rénovation sont terminés.

Les logements suivants ont été réaffectés à l'Office national de l'accueil (ONA) et au Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse:

- Rue Bocksberg à Wasserbillig (14 maisons),
- Um Flouer à Frisange (4 maisons remplacées par 2 modules pour demandeurs de protection internationale DPI),
- Rue Robert Schuman à Frisange (3 maisons).

**4. Combien d'anciens logements de service sont actuellement en cours de rénovation en vue d'une mise à disposition des associations en question ?**

Plusieurs projets ont été confiés au Ministère de la Mobilité et des Travaux Publics et sont actuellement à l'étude en vue d'une réaffectation de logements pour les besoins de différents services



du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, respectivement d'autres ministères. Il s'agit notamment des adresses suivantes :

- Rue Pasteur à Differdange (2 maisons)
- Rue Grand-Duc Adolphe à Dudelange (2 maisons)
- Rue des Romains à Echternach
- Rue du Nord à Esch-sur-Alzette (7 maisons)
- Rue Goethe à Luxembourg (2 maisons)
- Route d'Arlon à Steinfort (1 maison)
- Rue Duchscher à Wasserbillig (2 maisons)
- Cité de l'Aéroport au Findel

Le Fonds du Logement dispose de 23 unités de logements de service désaffectés sis à Dasbourg-Pont, Bettembourg, Frisange et à Luxembourg. Trois unités sises à Frisange « rue Robert Schuman » ont été démolies en vue de la réalisation d'une résidence avec 8 logements dont le début des travaux est prévu fin 2025 et deux unités ont été démolies à Frisange « Um Flouer » où le Fonds du Logement a entretemps réalisé une résidence avec 8 logements locatifs. Le projet à Bettembourg est sujet sub 6. Les unités restantes font actuellement l'objet d'une planification et/ou d'un développement en vue d'une réhabilitation des lieux. Il est à noter qu'aucune mise à disposition auprès d'associations n'a été effectuée. Après réalisation des travaux de réhabilitation ou de construction, les unités seront intégrées au parc locatif ou de vente du Fonds du Logement et attribuées selon les lois et procédures en vigueur.

Etant donné que certains des logements de service de la Police se trouvent dans les mêmes immeubles que le commissariat, notamment aux étages supérieurs, et qu'une réaffectation à une association n'était fonctionnellement pas réalisable, ces logements ont été intégrés dans les surfaces bureautiques. En outre, vu le recrutement de la Police les dernières années, des maisons adjacentes aux commissariats ayant servi de logements de service ont été transformées et annexées :

- Belvaux
- Bettembourg
- Colmar-Berg
- Dudelange
- Fischbach
- Heiderscheid
- Hosingen
- Junglinster
- Mersch
- Remich
- Troisvierges
- Wasserbillig
- 

##### **5. Combien d'anciens logements de service sont actuellement inoccupés et ne font pas l'objet d'une rénovation en cours ?**

Pour les anciens logements de service, tous les logements aptes à servir à des fins d'habitation sont occupés. Pour les logements faisant partie d'un projet d'envergure à réaliser par Ministère de la



Mobilité et des Travaux Publics et le Fonds du Logement, il se peut cependant que des travaux soient en phase de planification et qu'ils soient inoccupés en attendant leur exécution.

L'ensemble des logements de service précités attribués au Fonds du Logement font et/ou feront l'objet de travaux de rénovation, de réhabilitation ou de démolition et de construction.

**6. Est-il vrai que les logements anciennement habités par des fonctionnaires de la douane à Bettembourg seront rénovés par le Fonds du Logement ? Dans l'affirmative, pour quand l'achèvement des travaux est-il prévu ? Quelle sera l'affectation des immeubles une fois remis en état ?**

Les anciennes maisons douanières sises route de Mondorf à Bettembourg sont effectivement en cours de développement par le Fonds du Logement. Le projet prévoit une rénovation lourde et une extension des lieux en vue de la mise sur le marché de 11 unités de 4 et 5 chambres-à-coucher destinées à la location abordable. L'achèvement des travaux est prévu en 2030.

**7. Quel est l'état d'avancement du schéma directeur respectivement du PAP pour le site des logements de service inoccupés à Colmar-Berg? Messieurs les Ministres peuvent-ils donner des indications sur l'affectation envisagée ou décidée pour les immeubles sur le site en question ?**

Les logements de service à Colmar-Berg an der Sang sont actuellement mis à disposition de la Croix-Rouge Luxembourgeoise pour le logement de DPI jusqu'en avril 2026. Pendant cette mise à disposition, un PAP sera développé par le Fonds du Logement.

Luxembourg, le 10 mars 2025

Le Ministre des Finances

(s.) Gilles Roth